Trasporti sculari 2022-2023
Transports scolaires 2022-2023

VIA CORSICA
RÉSEAU DE TRANSPORTS DE LA COLLECTIVITÉ DE CORSE

DEMANDE DE CARTE DE TRANSPORT SCOLAIRE Première demande ou renouvellement

Pour bénéficier de la prise en charge gratuite des transports scolaires, tous les élèves domiciliés en Corse doivent **obligatoirement** procéder à une inscription ou à un renouvellement de leurs droits auprès de la Collectivité de Corse.

Les inscriptions pour les demandes de transport scolaire sont ouvertes **du 13 mai au 08 juillet 2022**.
Afin de mener à bien la mission de ramassage scolaire, le bus doit être dimensionné en fonction du nombre d'élèves inscrits, c'est pourquoi toute inscription ou renouvellement au-delà de cette date (8juillet 2022) ne garantira pas l'accès au transports dès la rentrée scolaire.

Pour s'inscrire, il est nécessaire de se rendre sur le site de la **Collectivité de Corse, rubrique « Transports scolaires »** et de choisir entre les deux rubriques qui vous sont proposées **:**

- La rubrique demi-pensionnaire (concerne exclusivement les élèves n'étant pas en internat)
- La rubrique interne - Pumonte/2A et Cismonte/2B (concerne exclusivement les élèves en internat).

Vous pourrez également accéder aux demandes d'allocation de transport : une allocation kilométrique peut vous être versée lorsque la Collectivité de Corse n'organise pas de transport scolaire entre votre domicile et l'établissement de votre enfant, du fait soit de la dispersion ou de l'isolement de l'habitat, soit des difficultés d'accès.

Cette allocation de transport vous est alors versée afin de compenser les frais de transports individuels.

Inscriptions :

- Première demande d'inscription : Une fois l'inscription acceptée, vous recevrez directement à votre domicile une carte de transport magnétique.
- Renouvellement de demande d'inscription : Le renouvellement n'est pas automatique et doit se faire obligatoirement tous les ans (à votre demande).

Si vous êtes déjà en possession d'une carte de transport, une carte au nouveau format vous sera adressée en remplacement de celle-ci. Cette nouvelle carte sera à conserver durant toute la scolarité et sera mise à jour automatiquement lors de chaque demande de renouvellement.

A chaque montée dans le car (y compris les correspondances) **cette carte devra être validée** et être présentée à tous chauffeurs ou contrôleurs de la Collectivité de Corse qui vous en fera la demande.

CULLETTIVITÀ DI CORSICA
COLLECTIVITÉ DE CORSE